

## Fin des contrats aidés : «une décision honteuse», selon la gauche

mar, 12/09/2017 - 12:12 | rzampa



**La fête des associations a été « gâchée » en cette rentrée, selon le groupe municipal PS, Verts et apparentés, en raison de la décision « brutale » du gouvernement de supprimer les contrats aidés.**

**EN RÉACTION** - Le groupe d'élus municipaux PS, Verts et apparentés dénonce dans un communiqué « la façon de faire et la brutalité » du gouvernement qui a décidé de réduire massivement le nombre de salariés en « contrat aidé ». C'est au lendemain de la manifestation

### L'expresso

- [Fouilles archéologiques : la rest](#)
- [Première édition de SuperMam](#)
- [Centre pénitentiaire d'Orléans-S Pierre Sueur interpelle la nouvelle la Justice](#)

### Dans la même rubrique.

François Bonneau : « Je n'ai pas la capac... » On a l'impr non-respec



« Pontourny : et maintenant ? », s'inter...

Baisse des première m



Halle des sports réservée aux pros : « un...



### Articles du même auteur

François Bonneau : « Je n'ai pas la capac...

Sueur est « suppressio



« L'intérim est un vecteur très importan...

« Les gens éduqués a



« On a énormément d'offres qui ne sont pa...

L'embellie intérim...



annuelle des associations orléanaise - « Rentrée en fête » - que les élus socialistes et apparentés ont tenu à réagir, exprimant ainsi leur indignation « sur cette décision honteuse », invitant, au passage, le gouvernement à « reprendre le dialogue avec toutes les institutions concernées pour aider à l'insertion sociale et professionnelle de demandeurs d'emploi de longue durée (...) Cette décision est d'autant plus violente qu'elle vise les plus vulnérables : les demandeurs d'emplois qui en bénéficiaient, et les associations qui les employaient. »

L'annonce subite du gel des contrats aidés paralyse, en effet, les activités d'associations qui sont souvent déjà en difficulté, surtout dans les secteurs de l'éducation et médico-social. Elles dénoncent les dégâts humains d'une mesure prise trop vite. Il y avait, fin 2016, 497.000 emplois aidés en France, le gouvernement a décidé d'en supprimer 149.000 dès 2017. « Ces contrats aidés existent en France depuis plus de 30 ans. Par-delà tous les clivages politiques, ils permettaient à de nombreux chômeurs de longue durée, ou âgés ou handicapés, de remettre le pied à l'étrier de l'emploi, et à de nombreuses associations qui, sans aide de l'Etat n'auraient pas pu les payer, de les aider à se réinsérer, explique Marie-Emmanuelle Matet de Ruffray, conseillère municipale PS à Orléans. Tous ceux qui sont concernés par le sujet (anciens salariés, associations, maires, Départements, Régions...) savent que les arguments spécieux utilisés par le gouvernement pour justifier ses errements sur ce sujet sont faux. Ces salariés étaient accompagnés, et beaucoup ont aujourd'hui trouvé un vrai emploi. »

Partageant cette lecture, le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, est, pour sa part, intervenu directement « auprès du Premier ministre et des ministres concernés pour soutenir sans réserve auprès d'eux la position de l'ensemble des associations regroupant les maires de France, afin d'obtenir un moratoire qui se traduise, dans l'immédiat, par le maintien de tous les emplois aidés existants. » Ce dernier rappelle aussi que « sur le fond, le débat est ancien. Ce n'est pas la première fois que de tels dispositifs sont mis en cause au motif qu'il faut privilégier ce qu'on appelle les « emplois réels » induits par les entreprises et l'économie. »

Toutefois, le sénateur du Loiret estime que « les emplois aidés sont précieux et nécessaires car ils permettent d'assumer de nombreuses tâches utiles à la cohésion sociale. » Et de conclure : « Les emplois aidés ont le grand avantage de proposer – aux jeunes tout particulièrement, mais pas uniquement – de leur mettre le pied à l'étrier en vue de leur future insertion professionnelle. »

RZ



Contact	Participer	Contenus	Recherche	A
<ul style="list-style-type: none"> <li>» Nous contacter</li> <li>» Informations légales</li> <li>» Conditions d'utilisation</li> <li>» Conditions de vente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Proposer un article</li> <li>» Proposer une vidéo</li> <li>» S'inscrire pour participer</li> <li>» Proposer un lien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Videos</li> <li>» Articles</li> <li>» Derniers billets de blog</li> <li>» A la tribune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>» Page de recherche</li> <li>» Recherche par thème</li> <li>» Recherche multicritères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>»</li> <li>»</li> </ul>